RÉSOLUTION ECO 1/97

EDUCATION DES JEUNES ADULTES[1]

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU les propositions formulées à l'issue du Symposium tenu à Sienne le 2 juin 1995, dans le cadre de la « 29ème Settimana viticola » sur le thème « le vin dans l'univers des jeunes adultes »;

VU l'avis des groupes d'experts « Aspects sociaux de la consommation du vin », « Formation », « Analyse des marchés et des filières vitivinicoles »,

VU l'avis de la Commission III « Economie vitivinicole »;

CONSIDERANT l'insuffisance de relations pérennes entre les opérateurs du secteur vitivinicole et les jeunes adultes;

CONSIDERANT la necessité d'informer les nouvelles générations de tous les aspects économiques, sociaux et culturels liés aux produits issus de la vigne,

RECOMMANDE aux Pays membres de l'O.I.V. d'une part, de sensibiliser leur secteur vitivinicole à l'importance d'une meilleure qualité des relations entre les responsables, les opérateurs et les jeunes adultes et d'autre part, de faire connaître auprès d'eux l'impact de la vigne et des produits issus de la vigne sur leur environnement économique, social et culturel,

SOUHAITE qu'une éducation appropriée soit mise au point et développée pour intégrer la culture de la vigne et de ses produits dans l'univers des jeunes adultes,

SOLLICITE un effort particulier de la part des responsables du secteur vitivinicole, aussi bien que de la culture et de l'éducation, pour faciliter l'accès à la connaissance de la vigne et de ses produits pour les jeunes adultes et assurer ainsi une consommation intelligente, responsable et équilibrée, tout en évitant, les incidences négatives découlant d'un abus de la consommation d'alcool,

SOUHAITE que le mouvement associatif des Jeunes Amis du Vin, déjà reconnu et soutenu par l'O.I.V., dont l'objet s'inscrit dans les principes susvisés et qui a démontré la qualité de ses activités, soit, sous l'égide de l'O.I.V., encouragé plus activement, tant à travers le développement des fédérations nationales qu'à travers l'activité de la Fédération Internationale des Jeunes Amis du Vin.

[1]par "jeunes adultes" il faut entendre les personnes en âge légal de consommer de

Exemplaire certifié conforme Buenos Aires, 5 décembre 1997
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1997

l'alcool

Exemplaire certifié conforme Buenos Aires, 5 décembre 1997
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1997